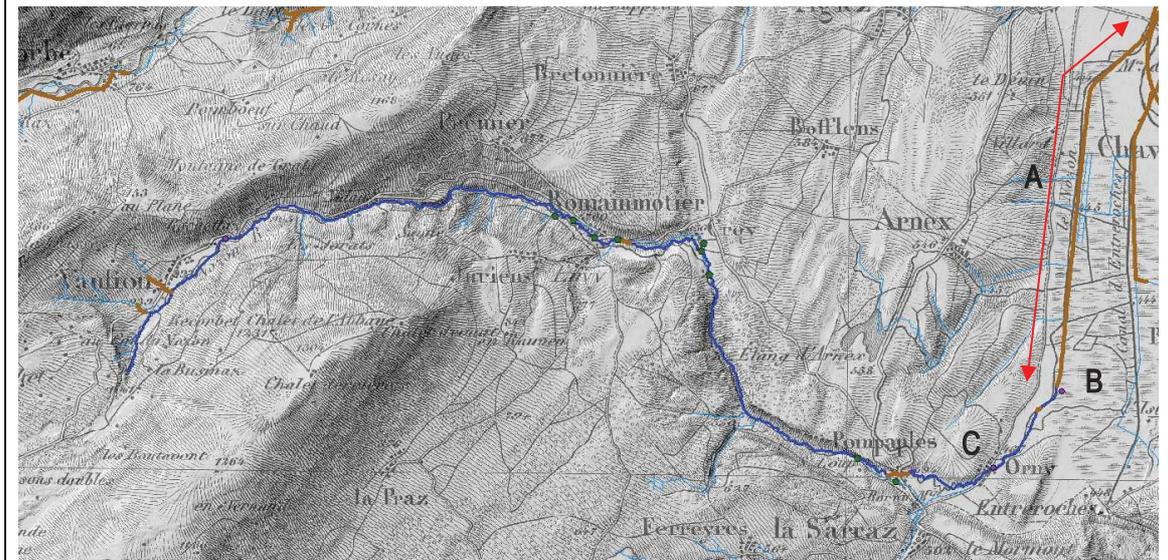


Cours d'eau : Nozon	Priorité : 2
Affluent de : La Thielle	Longueur : 23.7 km

Bassin versant			
Surface	59.3 km ²	Altitude Min	439 msm
		Milieu	530 msm
		Max	1030 msm

Morphologie – actuelle et historique			
Actuelle	Gorge en amont, tronçon chenalisé dans la plaine	Historique et naturelle	Carte historique montre le même état (aval déjà endigué en 1850). Naturellement, le tronçon en plaine se développerait en méandre; tandis que le tronçon amont reste confiné par les gorges



Installations clés			
Type d'installation	(A) Endiguement du cours d'eau (B) Dépotoir – (531°070 / 170°815) (C) Dépotoir – Orny (531°050 / 168°890)	Objectifs des installations	Dépotoirs construits pour maintenir le gabarit hydraulique (exigence du tribunal fédéral)
Impact (m3/an)	(A) Augmente le transit (B) : env. 100 m ³ / an (C) : 100 m ³ / an	Atteinte (oui/non)	(A) Non, problème de revitalisation (B) A priori faible (en comparaison à l'Arnon) (C) A priori faible (idem)

Potentiel écologique			
<p>Particularité régionale</p> <p>Zone de protection</p>	<p>Le Nozon entre Romainmôtier-Envy et Pompaples se situe dans un objet classé à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP, objet no 1015, Pied sud du Jura proche de La Sarraz).</p> <p>Le Ravin du Nozon à Romainmôtiers-Envy et les gorges du Nozon en amont de Pompaples sont inscrits à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objets no 92 et 101).</p> <p>La partie amont de Nozon fait partie du Parc jurassien vaudois</p>	<p>Valeur piscicole</p>	<p>Cours d'eau de la zone à truite avec une faible diversité piscicole (truite de rivière, chabot) sauf dans la plaine de l'Orbe où la partie canalisée abrite plusieurs autres espèces (chevaine, vairon, perche, gardon, loche franche, épinoche).</p> <p>Le nase (espèce disparue dans le canton de Vaud) et l'ombre (espèce menacée) étaient autrefois présents sur le bas du Nozon.</p> <p>La reproduction de la truite est considérée comme très importante sur la partie amont du Nozon (jusqu'à Orny). Elle est faible dans la partie aval canalisée et inexistante au niveau des affluents (données GPP/SVPR).</p>
<p>Particularité régionale</p> <p>Réseau écologique</p>	<p>Les liaisons biologiques d'importance régionale ou supra-régionale située dans le bassin versant du Nozon sont de type terrestre.</p> <p>Les sources ainsi que les gorges du Nozon correspondent à des territoires d'intérêt biologique prioritaires (TIBP), le reste du cours naturel correspond à des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS, sous-réseaux Eaux libres, Milieux palustres et Forêts de Plaine).</p>	<p>Ecomorphologie</p>	<p>La partie amont du Nozon est naturelle du point de vue écomorphologique (classe I) sauf dans la traversée des localités (Vaulion, Romainmôtier-Envy, Pompaples).</p> <p>La partie aval du cours d'eau située dans la plaine de l'Orbe est canalisée et très atteinte.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Le potentiel écologique du Nozon peut être considéré comme moyen. Le cours d'eau s'inscrit dans un contexte régional de valeur et il présente une importance élevée pour la reproduction de la truite de rivière. Le cours d'eau n'abrite toutefois plus d'espèces de poissons en danger et il n'est pas déterminant par rapport à l'objet IFP.</p>		
Conflits et synergies			
<p>Sécurité</p>	<p>Ouvrage B et C nécessaire pour la sécurité en crue</p>	<p>Autre</p>	<p>(A) synergie avec module revitalisation (ECF en cours)</p>

Mesures			
<p>Nécessité</p>	<p>(A) Non, mais synergie avec le module "revitalisation"</p> <p>(B) et (C) Non (atteinte faible, utile pour la sécurité)</p>	<p>Proposition de mesures</p>	<p>(A) Problématique traitée par l'entreprise de correction fluviale du Nozon dans la planification revitalisation et protection contre les crues.</p>

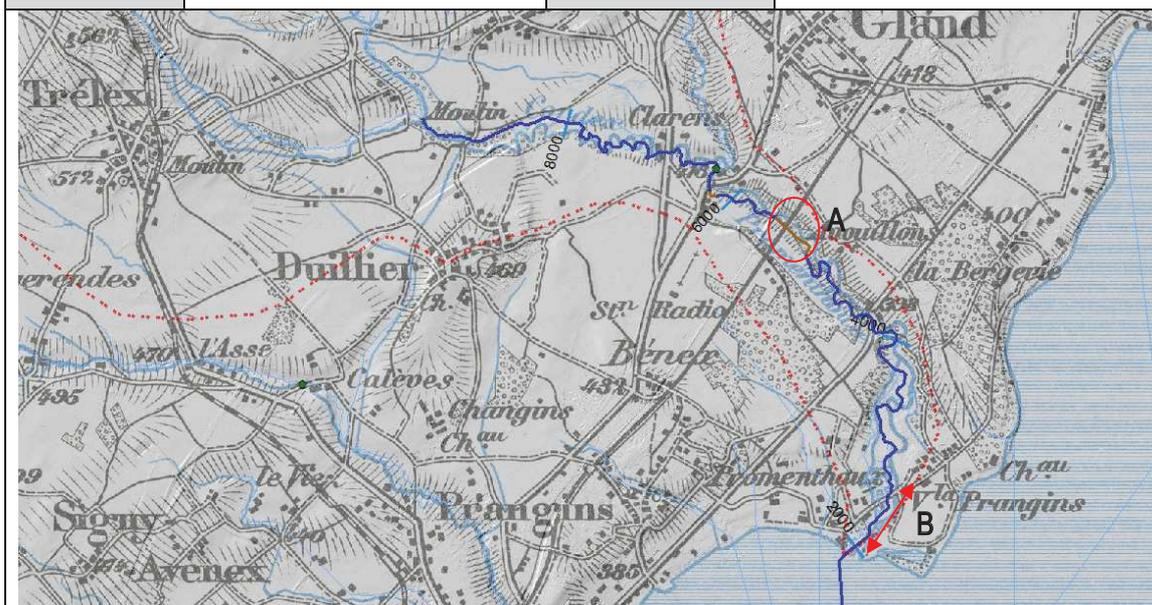
Planification des assainissements du régime de charriage - cours d'eau priorité 2 et 3 3/16

Cours d'eau : Promenthouse	Priorité : 2
Confluence avec : le lac Léman	Longueur : 7 km (plusieurs affluents important en amont)

Bassin versant			
Surface	122.2 km ²	Altitude Min	374 msm
		Milieu	400 msm
		Max	450 msm

Morphologie – actuelle et historique

Actuelle	Méandre	Historique et naturelle	Carte historique montre le même état (méandre). Le cours d'eau a une bonne dynamique, en amont du dernier km.
----------	---------	-------------------------	--



Charriage nécessaire	En régime env. 700-1'500m ³ /an selon la méthode utilisée dans le mandat de base
----------------------	---

Installations clés

Type d'installation	(A) Endiguement (B) Curage régulier	Objectifs des installations	(A) aménagement historique (B) Garantir le gabarit hydraulique (sécuritaire)
Impact (m ³ /an)	(A) secteur de transit uniquement (B) curage env. 500 m ³ / an	Atteinte (oui/non)	(A) : non problème de revitalisation (B) : a priori non (après crue importante seulement)

Potentiel écologique			
Zone de protection	<p>La Promenthouse entre la route de Lausanne et le lac est située dans une réserve d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale (OROEM, objet no 117, Pointe de Promenthoux).</p> <p>Le cours de la Promenthouse et de ses affluents est inscrit à l'Inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objet no 25).</p> <p>Les secteurs "Promenthouse - Villa Prangins" et "Pointe de Promenthoux" sont des réserves naturelles publiques (RNPU).</p>	Valeur piscicole	<p>Cours d'eau de la zone à truite avec un peuplement piscicole peu diversifié.</p> <p>La truite de rivière, la truite lacustre et le chabot sont les 3 espèces présentes.</p> <p>Présence occasionnelle d'espèces lacustres sur la partie aval.</p> <p>La reproduction naturelle de la truite est qualifiée d'importante entre l'embouchure et la confluence avec la Serine et moyenne en amont.</p>
Réseau écologique	<p>La Promenthouse représente une liaison biologique d'importance régionale de type amphibie à renforcer inscrite au réseau écologique cantonal (REC-VD).</p> <p>Entre l'autouroute et le lac, le cours d'eau est également situé dans un territoire d'intérêt biologique prioritaire de 632 ha (TIBP, sous-réseaux Eaux libres, Milieux palustres, Forêts de Plaine et Milieux Secs)</p>	Ecomorphologie	<p>La Promenthouse correspond du point de vue écomorphologique à un cours d'eau naturel/proche du naturel (classe I) en amont et à un cours d'eau peu atteint (classe II) en aval, entre la route de Lausanne et l'embouchure dans le Léman</p>
Conclusion	<p>Le potentiel écologique de la partie aval de la Promenthouse est élevé (présence de zones de protection, reproduction de la truite lacustre).</p> <p>Plus en amont, le cours d'eau présente une valeur naturelle, paysagère et pour la reproduction de la truite de rivière et le potentiel écologique est qualifié de moyen (pas d'espèces de poissons en danger ni d'inventaires fédéraux).</p>		
Conflits et synergies			
Sécurité	Ouvrage B utile pour la sécurité en crue	Autre	(A) synergie avec module revitalisation possible

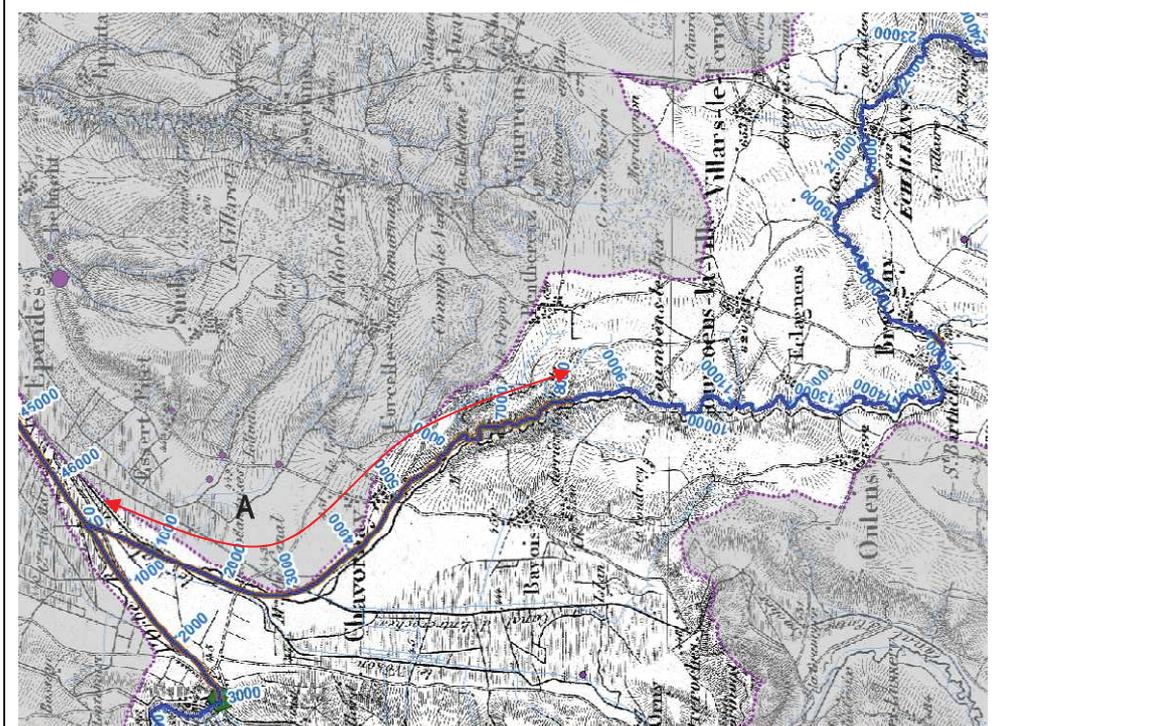
Mesures			
Nécessité	(A): Non (B) Oui, à vérifier (atteinte potentielle)	Proposition de mesures	(B) Etude de renaturation de l'embouchure, les objectifs de la mesure seront de proposer une gestion durable des sédiments à l'embouchure et d'augmenter l'espace de frai pour la truite lacustre.

Planification des assainissements du régime de charriage - cours d'eau priorité 2 et 3 5/16

Cours d'eau : le Talent	Priorité : 2
Affluent de : la Thielle	Longueur : 40.3 km

Bassin versant			
Surface	66.9 km ²	Altitude Min	435.5 msm
		Milieu	604 msm
		Max	902 msm

Morphologie – actuelle et historique			
Actuelle	Le secteur amont est naturel et méandre, le tronçon de plaine est endigué.	Historique et naturelle	<p>Le tronçon de plaine n'était pas endigué (jusqu'à la hauteur d'Essert-Pittet).</p> <p>Naturellement, le tronçon de plaine aurait une morphologie à bancs alternés.</p>



Installations clés			
Type d'installation	(A) Endiguement du cours d'eau (du Moulin de Bavois jusqu'à la Thielle)	Objectifs des installations	(A) Aménagement historique
Impact (m3/an)	(A): secteur de transit uniquement	Atteinte (oui/non)	(A) : non problème de revitalisation

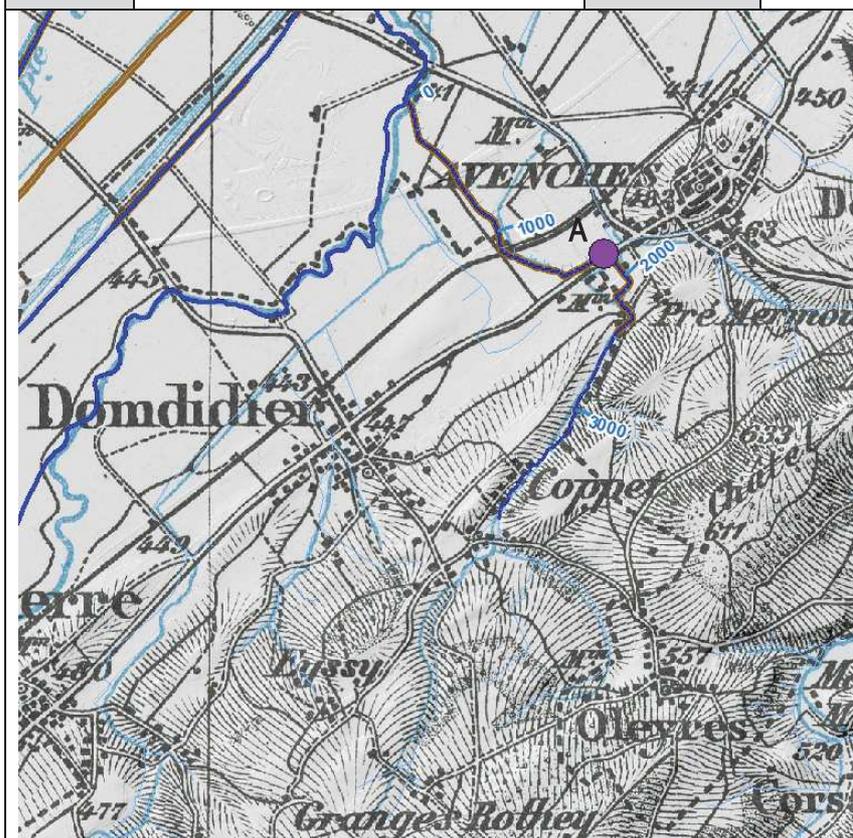
Potentiel écologique			
Zone de protection	<p>Le bas du Talent se situe dans une réserve d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale (OROEM, objet no 114, Plaine de l'Orbe, Chavornay jusqu'à Bochuz).</p> <p>Le cours du Talent entre le Moulin de Bavois et Cugy est inscrit à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objet no 143).</p> <p>La tête de bassin du Talent se situe dans le Parc naturel périurbain du Jorat.</p>	Valeur piscicole	<p>Cours d'eau de la zone à truite et de la zone à ombre avec 4 espèces en amont du Moulin de Bavois (truite de rivière, ombre, vairon, loche franche) et une diversité piscicole plus élevée en aval jusqu'à la Thielle (18 espèces recensées).</p> <p>L'ombre de rivière et la loche de rivière (partie aval) sont des espèces menacées, le nase a disparu de ce cours d'eau.</p> <p>La reproduction de la truite est considérée comme importante à très importante sur la partie amont du Talent (jusqu'à Goumoens-le-Jux). Elle est moyenne à faible en aval puis faible dans la partie canalisée (données GPP/SVPR).</p>
Réseau écologique	<p>Le Talent constitue une liaison biologique d'importance régionale ou supra-régionale de type amphibie à renforcer, sauf entre Saint-Barthélémy et Morrens.</p> <p>Le cours d'eau et ses rives correspondent à des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS, sous-réseaux Eaux libres, Milieux palustres, Forêts de Plaine, Milieux agricoles extensifs).</p>	Ecomorphologie	<p>La partie amont du Talent est naturelle du point de vue écomorphologique (classe I) sauf dans la traversée des localités (Saint-Barthélémy, Echallens, Morrens) où l'on trouve des tronçons peu atteints voire très atteints.</p> <p>La partie aval du cours d'eau, entre le Moulin de Bavois et la confluence avec la Thielle est canalisée et très atteinte.</p>
Conclusion	<p>Le potentiel écologique du Talent peut être considéré comme élevé. Le cours d'eau n'est pas déterminant par rapport à l'objet OROEM, mais il présente une importance élevée pour la production de la truite de rivière et de l'ombre commun (espèce menacée).</p>		
Conflits et synergies			
Sécurité		Autre	
Mesures			
Nécessité	(A) Non, mais synergie possible avec le module "revitalisation"	Proposition de mesures	(A) : Problématique traitée dans la planification revitalisation

Cours d'eau : La Longeaigue	Priorité: 3
Affluent de: l'Arbogne	Longueur : 3.9 km

Bassin versant			
Surface	6.7 km ²	Altitude Min	434 msm
		Milieu	447 msm
		Max	586 msm

Morphologie – actuelle et historique

Actuelle	Le secteur aval a été remis à ciel ouvert lors des travaux sur l'autoroute, ce tronçon est endigué. En amont, le cours d'eau quoique relativement naturel est confiné.	Historique et naturelle	Historiquement le cours d'eau était enterré à l'aval. Naturellement, le tronçon de plaine aurait une morphologie à bancs alternés.
----------	--	-------------------------	---



Installation clé			
Type d'installation	(A) Dépotoir au lieu dit Milavy	Objectifs des installations	(A) Ouvrage construit pour sécuriser la RC 601, la ligne CFF Payerne-Lyss, la zone artisanale de Milavy et la zone agricole
Impact (m3/an)	(A): piège env. 500m ³ /an	Atteinte (oui/non)	(A) : oui: a priori important à l'aval

Potentiel écologique			
Zone de protection	Pas de zones de protection ni nationale ni cantonale	Valeur piscicole	<p>Petit cours d'eau de la zone à truite. Seule la truite de rivière a été recensée en amont du dépotoir. Présence potentielle de la petite lamproie (espèce fortement menacée).</p> <p>Les possibilités de remontée d'autres espèces depuis l'Arbogne ne sont pas connues.</p> <p>La reproduction de la truite est considérée comme importante dans la partie amont naturelle. Elle est qualifiée de faible dans la partie remise à ciel ouvert entre le dépotoir et l'embouchure dans l'Arbogne (données GPP/SVPR).</p>
Réseau écologique	<p>Ce petit cours d'eau de 578 km, ne correspond pas à une liaison biologique de type amphibie.</p> <p>L'embouchure du ruisseau dans l'Arbogne constitue un territoire d'intérêt biologique prioritaire à conserver à (TIBP, sous-réseaux Eaux libres).</p> <p>Le cours d'eau et ses rives correspondent à des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS, sous-réseaux Eaux libres, Milieux palustres, Milieux agricoles extensifs)</p>	Ecomorphologie	<p>A l'aval du dépotoir, le ruisseau a été remis à ciel ouvert jusqu'à son embouchure dans l'Arbogne (travaux de construction de l'autotoute) et il possède un caractère écomorphologique « peu atteint ». En amont du dépotoir, le ruisseau est naturel.</p>
Conclusion	<p>Le potentiel écologique de la Longeaigne peut être considéré comme moyen. Ce ruisseau, aussi appelé ruisseau de Coppet, présente une certaine importance pour la reproduction de la truite de rivière. La présence potentielle de petites lamproies et la population d'écrevisses à pattes blanches située en tête de bassin ne sont pas prises en compte dans cette évaluation.</p>		
Conflits et synergies			
Sécurité	(A) Ouvrage nécessaire pour la sécurité en crue, le dépotoir permet de réduire fortement les curages	Synergie	(A) synergie possible avec le module "revitalisation"
Mesures			
Nécessité	(A) Non (atteinte importante, mais ouvrage nécessaire pour la protection contre les crues)	Proposition de mesures	(A) Revitalisation : les graviers de bonne qualité seront transportés à l'amont de la zone revitalisée. Mesure réalisée

Cours d'eau : Mujon	Priorité : 3
Confluence avec : le lac de Neuchâtel	Longueur : 14.4 km

Bassin versant			
Surface	34.0 km ²	Altitude Min	430 msm
		Milieu	439 msm
		Max	620 msm

Morphologie – actuelle et historique			
Actuelle	Gorge en amont, tronçon chenalisé dans la plaine	Historique et naturelle	<p>Carte historique montrent le même état (aval déjà endigué en 1850).</p> <p>Naturellement, le tronçon en plaine se développerait en méandre (faible amplitude); tandis que le tronçon amont reste confiné par les gorges.</p>
Charriage nécessaire	Ordre de grande de 100-500m ³ /an, selon la méthode utilisée dans le mandat de base		

Installations clés			
Type d'installation	(A) Dépotoir 1C (dépotoir ponctuel) (B) Dépotoir 1C (curage linéaire)	Objectifs des installations	Dépotoirs construits pour sécuriser la zone habitée d'Yverdon-les-Bains
Impact (m ³ /an)	(A): piège env. 50 m ³ /an (B) : curage env. 50 m ³ / an	Atteinte (oui/non)	(A) et (B) faible-notable , a priori (en comparaison à l'Arnon), sédiments curés : limons fin - tourbe

Potentiel écologique			
Zone de protection	Le cours du Mujon sous le village de Rances est inscrit à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objet no 104a).	Valeur piscicole	<p>Cours d'eau de la zone à truite avec une faible diversité piscicole (truite de rivière, loche franche).</p> <p>La remontée de poissons lacustre depuis la Thielle et limitée (faible débit d'attrait, voûtages).</p> <p>La reproduction de la truite est faible à moyenne sur la partie amont du Mujon. Elle est inexistante dans la partie aval canalisée (données GPP/SVPR).</p>
Réseau écologique	<p>Pas de liaison biologique d'importance régionale ou supra-régionale située dans le bassin versant du Mujon.</p> <p>Le cours d'eau et ses rives correspondent à des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS, sous-réseaux Milieux agricoles extensifs de plaine, Eaux libres, Milieux palustres et Forêts de Plaine).</p>	Ecomorphologie	La partie amont du Mujon est naturelle du point de vue écomorphologique (classe I), tandis que la partie aval du cours d'eau située dans la plaine de l'Orbe est canalisée et très atteinte .
Conclusion	<p>Le cours d'eau ne présente pas de valeur biologique ou paysagère particulière au niveau cantonal et il présente une faible importance pour la reproduction de la truite de rivière, à l'état actuel.</p> <p>La réparation des atteintes d'origines anthropiques avec des moyens proportionnés permettrait de créer des sites de frai pour la truite lacustre, le potentiel écologique du Mujon peut donc être considéré comme moyen. La présence d'écrevisses à pattes blanches en tête de bassin (petits affluents du Mujon) n'est pas prise en compte ici.</p>		
Conflits et synergies			
Sécurité	Ouvrage B utile pour la sécurité en crue	Autre	
Mesures			
Nécessité	Non (ouvrage A+B: atteinte faible, utile à la protection contre les crues)	Proposition de mesures	-

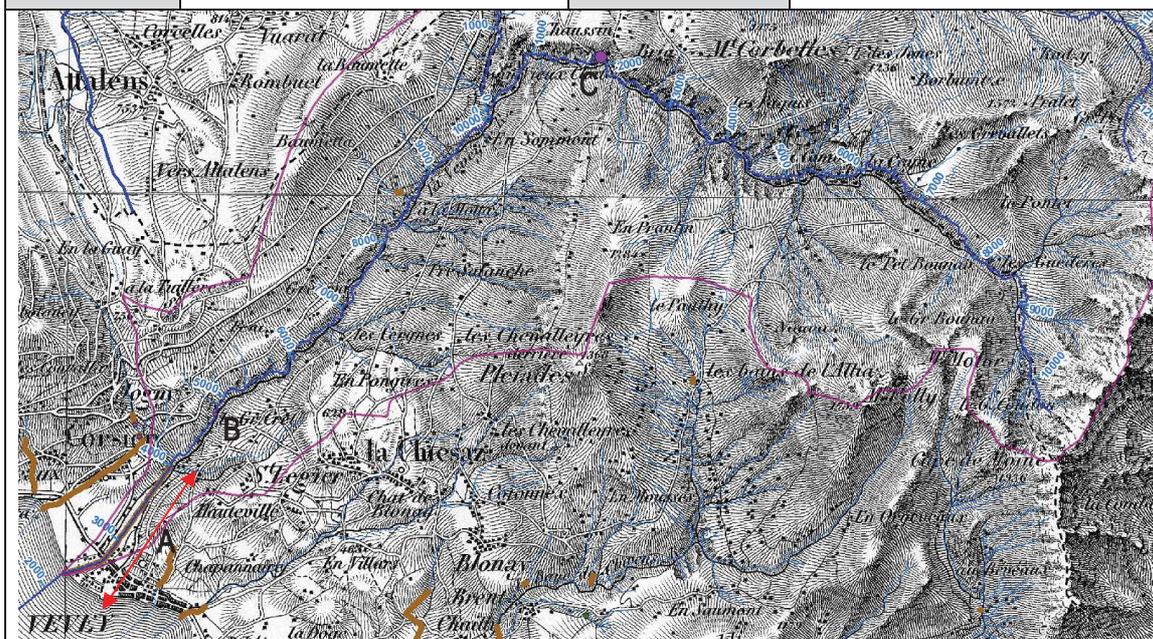
Planification des assainissements du régime de charriage - cours d'eau priorité 2 et 3 11/16

Cours d'eau : La Veveysse	Priorité : 3
Confluence avec : le lac Léman	Longueur : 7.9 km

Bassin versant			
Surface	65.5 km ²	Altitude Min	374 msm
		Milieu	476 msm
		Max	636 msm

Morphologie – actuelle et historique

Actuelle	A part le dernier km, la Veveysse est naturelle, sa forte pente, génère une structure type radier mouille, sans réel morphologie d'équilibre	Historique et naturelle	La carte historique montre la même image du tracé de cours d'eau. Naturellement, le cours d'eau aurait une morphologie à bancs alternés - ramifié.
----------	--	-------------------------	---



Installation clé

Type d'installation	(A) Endiguement en aval (B) Dépotoir au lieu dit "Toveires" (C) Dépotoir au lieu dit "Fégire"	Objectifs des installations	(A) Aménagement historique – traversée de bâti. (B) et (C) Protection contre les crues
Impact (m3/an)	(A): secteur de transit uniquement (B) piège du bois et des blocs : env. 200m³/an (C) piège bois, blocs et une fraction de gravier : env. 100m³/an	Atteinte (oui/non)	(A) : non (problème de revitalisation) (B) et (C) : non , à priori les herses n'ont que peu d'influence sur le charriage

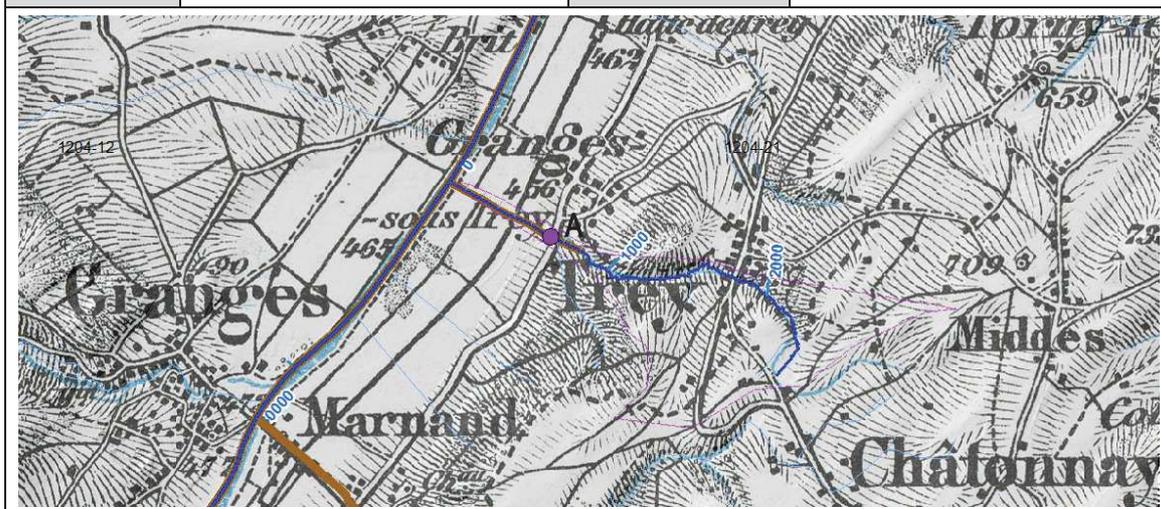
Potentiel écologique			
Zone de protection	<p>Les gorges de la Veveyse en amont de l'autoroute sont inscrites à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objet no 180).</p> <p>La Veveyse de Fégire est située dans un objet inscrit à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objet no 181,)</p>	Valeur piscicole	<p>Cours d'eau typique de la zone à truite (eau froide et oxygénée).</p> <p>La truite de rivière et le chabot sont les deux seules espèces présentes. La truite lacustre ne remonte pas cet affluent du Léman (obstacles, pas de zones de frai).</p> <p>La reproduction de la truite est considérée comme moyenne dans la partie naturelle de la Veveyse et faible dans la partie canalisée (traversée de Vevey).</p> <p>La reproduction de la truite est considérée comme faible dans la Veveyse de Fégire et inexistante en tête de bassin et dans la plupart des affluents.</p>
Réseau écologique	<p>La partie amont de la Veveyse représente une liaison biologique d'importance suprarégionale de type amphibie à renforcer, tandis que la Veveyse de Fégire représente une liaison biologique d'importance suprarégionale de type amphibie à conserver.</p> <p>Les gorges de la Veveyse abritent un territoire d'intérêt biologique prioritaire de 132 ha à renforcer (TIBP, sous-réseaux Eaux libres, Forêts de Plaine, Milieux Agricoles Extensifs, Milieux Secs).</p>	Ecomorphologie	<p>La Veveyse est un cours d'eau de 7.9 km en aval de la confluence entre la Veveyse de Fégire et la Veveyse de Châtel. Ce cours d'eau est naturel du point de vue écomorphologique (classe I) sur la plus grande partie de son linéaire. On trouve localement quelques tronçons peu atteints en amont, tandis que la traversée de Vevey est très atteinte sur environ 1'800 m.</p>
Conclusion	<p>Le cours d'eau s'inscrit dans un contexte régional de valeur et la reproduction de la truite est tout au mieux qualifiée de moyenne, à l'état actuel. Le potentiel écologique de la Veveyse peut être considéré comme élevé (zone de frai pour la truite lacustre).</p>		
Conflits et synergies			
Sécurité	(B) et (C) Ouvrage nécessaire pour la sécurité en crue	Autre	
Mesures			
Nécessité	<p>(A) Non, mais synergie possible avec le module "revitalisation"</p> <p>(B) et (C) Non (atteinte faible, ouvrage utile à la protection contre les crues)</p>	Proposition de mesures	<p>(A) : étude de renaturation de l'embouchure, objectifs de la mesure seront de proposer une gestion durable des sédiments à l'embouchure et d'augmenter l'espace de frai pour la truite lacustre.</p>

Planification des assainissements du régime de charriage - cours d'eau priorité 2 et 3 13/16

Cours d'eau : Le r. du Trey	Priorité : 3
Affluent de : la Broye	Longueur : 2.6 km

Bassin versant			
Surface	1.0 km ²	Altitude Min	458 msm
		Milieu	526 msm
		Max	624 msm

Morphologie – actuelle et historique			
Actuelle	Le tronçon amont est incisé, avec une largeur restreinte, il ne se développe pas de morphologie particulière, le dernier km est chenalisé.	Historique et naturelle	<p>La carte historique montre la même image du tracé de cours d'eau, si ce n'est le dernier km de plaine, encore enterré, et un prolongement en amont du cours d'eau.</p> <p>Naturellement, le tronçon aval du cours d'eau aurait une morphologie en bancs alternés.</p>



Installation clé			
Type d'installation	(A) Dépotoir au lieu dit "Grange-sous-Trey"	Objectifs des installations	(A) Protection contre les crues
Impact (m3/an)	(A) piège d'env. 300m ³ /an	Atteinte (oui/non)	(A) : oui, influence sur 600m avant la confluence

Potentiel écologique			
Zone de protection	Pas de zones de protection ni nationale ni cantonale.	Valeur piscicole	<p>Petit cours d'eau de la zone à truite. Seule la truite de rivière a été recensée en amont du dépotoir.</p> <p>La reproduction de la truite est considérée comme importante dans la partie amont naturelle. Elle est qualifiée de moyenne dans la partie canalisée et faible entre le dépotoir et le Moulin (données GPP/SVPR).</p>
Réseau écologique	<p>Pas de liaison biologique de type amphibie au niveau du cours d'eau.</p> <p>En amont du dépotoir, le cours d'eau et ses rives correspondent en partie à des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS, sous-réseaux Eaux libres, Milieux palustres, Milieux agricoles extensifs).</p>	Ecomorphologie	<p>Ce petit ruisseau de 2.6 km présente une écomorphologie naturelle dans sa partie amont (1.6 km), puis peu atteinte jusqu'au dépotoir. En aval du dépotoir, le ruisseau est mis sous terre sur 60 m (passage de la route Lausanne-Berne) puis il est canalisé sur 550 m jusqu'à la Broye, ceci correspond à un état "artificiel".</p>
Conclusion	<p>Le potentiel écologique du ruisseau de Trey peut être considéré comme moyen. Ce ruisseau n'abrite pas de zones ou d'espèces protégées et présente une importance limitée pour la reproduction de la truite de rivière, à l'état actuel. La partie renaturée à l'aval a le potentiel de devenir une zone de frai de la truite lacustre.</p>		
Conflits et synergies			
Sécurité	(A) Ouvrage utile à la sécurité en crue	Synergie	(A) synergie possible avec le module "revitalisation"

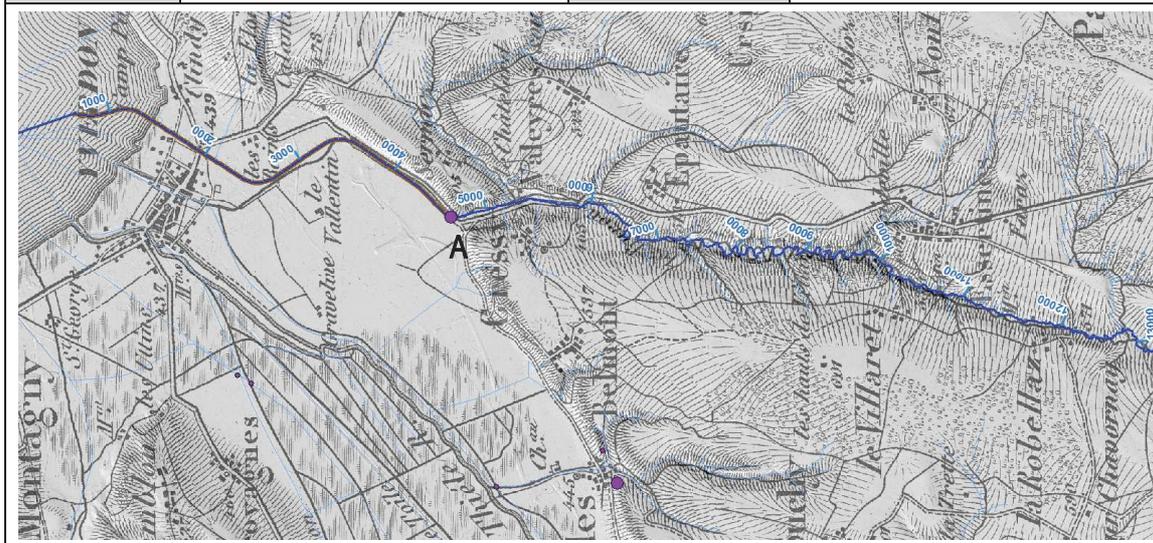
Mesures			
Nécessité	(A) Non, ouvrage utile à la sécurité, coût d'une mesure disproportionné : présence d'un double voûtage sous la RC, rendant impossible le rétablissement du transit.	Proposition de mesures	<p>(A) Revitalisation: En 2011-2012, les derniers 500 mètres du ruisseau de Trey ont été revitalisés et permettent aux processus d'érosion de réactiver des sédiments dans le cours d'eau aval. Lors de curage du dépotoir, les graviers de bonne qualité seront transportés à l'amont de la zone revitalisée.</p> <p>Mesure réalisée.</p>

Planification des assainissements du régime de charriage - cours d'eau priorité 2 et 3 15/16

Cours d'eau : le Buron	Priorité : 3
Confluence avec : le lac de Neuchâtel	Longueur : 17.9 km

Bassin versant			
Surface	39.1 km ²	Altitude Min	430 msm
		Milieu	509 msm
		Max	649 msm

Morphologie – actuelle et historique			
Actuelle	Le tronçon amont a une morphologie à méandre. Le tronçon de plaine (Pk 4630) en aval de dépotoir est endigué jusqu'au lac.	Historique et naturelle	<p>La carte historique montre la même image du tracé de cours d'eau; le tronçon canalisé a changé plusieurs fois de tracé, sur les 2 derniers km.</p> <p>Naturellement, le tronçon aval du cours d'eau aurait une morphologie en bancs alternés.</p>



Installation clé			
Type d'installation	(A) Dépotoir	Objectifs des installations	(A) Protection contre les crues, conçu pour sécuriser la zone habitée d'Yverdon-les-Bains
Impact (m3/an)	(A) piège d'env. 200m ³ /an	Atteinte (oui/non)	(A) : oui, influence a priori faible (sédiment fins type limon)

Potentiel écologique			
Zone de protection	Le cours du Buron entre les villages de Gressy et d'Essertines-sur-Yverdon est inscrit à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS, objet no 149).	Valeur piscicole	<p>Cours d'eau de la zone à truite avec une faible diversité piscicole (truite de rivière, loche franche).</p> <p>La remontée de poissons lacustre depuis le lac de Neuchâtel est possible et plusieurs autres espèces ont déjà été recensées sur le bas du canal (chevaine, vandoise, goujon, vairon, lotte, perche, gardon, ...).</p> <p>La reproduction de la truite est importante à très importante sur la partie amont du Buron jusque sous Epautheyres. Elle est moyenne en aval jusqu'au dépotoir et inexistante dans la partie canalisée de 3.8 km (données GPP/SVPR).</p>
Réseau écologique	<p>Le Buron constitue une liaison biologique d'importance régionale à renforcer entre le Moulin de Gressy et la Robellaz.</p> <p>La partie naturelle du cours d'eau correspond à des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS, sous-réseaux Eaux libres, Milieux palustres et Forêts de Plaine).</p>	Ecomorphologie	Le Buron est un affluent du lac de Neuchâtel de 17.9 km qui présente une écomorphologie naturelle sur les trois quart du linéaire (source - Moulin de Gressy). Entre le Moulin et le dépotoir , le cours d'eau est peu atteint , tandis qu'entre le dépotoir et le lac , le Buron est canalisé et artificiel du point de vue écomorphologique (classe IV).
Conclusion	Le potentiel écologique du Buron peut être considéré moyen . Le cours d'eau présente sur une partie de son tracé une valeur cantonale (IMNS) et une importance élevée pour la reproduction de la truite de rivière.		
Conflits et synergies			
Sécurité	(A) Ouvrage utile à la sécurité en crue	Autre	
Mesures			
Nécessité	(A) Non, ouvrage utile à la sécurité: La nécessité de piéger des matériaux est réelle afin de garantir la sécurité contre les crues de la ville d'Yverdon-les-Bains	Proposition de mesures	-